

clients quand ils devraient plutôt rencontrer leurs échéances. Il s'ensuit la banqueroute. M. Tarte, n'a pas hésité à qualifier de véritable imposition l'emploi des Timbres de Commerce.

Le Major Hetherington, délégué du Board of Trade de Québec, déclare que les Marchands-Détailleurs de Québec ont fait des représentations au corps commercial qu'il représente et que celui-ci, après une enquête approfondie, en était arrivé à la conclusion que l'usage des Timbres constitue un abus des plus dangereux et qu'il y a urgence d'en demander la suppression immédiate.

Selon lui, le système des Timbres de Commerce est plus nuisible comme effet que les loteries qui ont été abolies par la loi.

M. J. O. Gareau a prononcé le discours que nous avons reproduit dans notre numéro précédent. Ce discours a été couvert d'applaudissements.

M. Brault, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, assure que le corps qu'il préside a entière confiance dans la sagesse du Gouvernement et que si celui-ci se livre à une enquête sur la façon d'opérer des compagnies de Timbres de Commerce leur suppression est certaine.

M. Honoré Gervais donne lecture d'une résolution passée par le Board of Trade de Montréal condamnant d'une façon non équivoque le système de reçus au comptant.

M. J. C. Ethier, C. R., et Conseil de la Cité de Montréal est invité à prendre la parole. Il donne un aperçu du côté légal de la question. Selon le savant légiste le monopole à peine déguisé serait presque une fraude. Il relate les efforts faits par la Cité de Montréal pour empêcher la distribution des Timbres de Commerce et selon lui le Gouvernement Fédéral a pleinement le droit de procéder de la même manière qu'il l'a fait pour enlever les loteries. Il suggère que le remède à employer serait une loi empêchant l'émission et la distribution des timbres, loi qui frapperait d'emprisonnement tous ceux qui l'enfreindraient. La députation compte que quelque chose de pratique sera fait pour remédier au mal; les législatures locales ayant été jusqu'à présent impuissantes, une loi générale est devenue nécessaire.

M. Geo. Sumner, de la maison Hodgson, Sumner & Co., représentant l'Association des Marchands de Marchandises Sèches en Gros de Montréal, dit que son association sympathise de la façon la plus entière avec les détailliers. Il estime que le Gouvernement devrait passer une loi pour leur venir en aide.

M. Zéphirin Hébert, de la maison Hudon, Hébert & Cie, fait remarquer que le commerce de gros de l'épicerie est entièrement d'accord avec le commerce

de détail sur cette question. D'après son expérience personnelle, plusieurs épiciers de détail ont fait faillite par suite de l'usage des Reçus au Comptant. Les profits dans le commerce de détail de l'épicerie sont tellement restreints qu'ils ne permettent pas une surtaxe additionnelle.

M. E. M. Trowern, secrétaire de la Dominion Retail Merchants Association, déclare que si la chose eût été nécessaire, l'Association qu'il représente aurait pu présenter au gouvernement un millier de délégués. Bien que la législature Ontarienne se soit déclarée contre les Timbres de Commerce, il ressort de l'avis unanime des intéressés qu'une loi fédérale est nécessaire pour détruire à jamais et définitivement le système des Timbres de Commerce et c'est pour cela que toutes les associations commerciales de l'Ontario ont signé des pétitions demandant qu'une loi criminelle soit passée contre l'usage des Reçus au Comptant.

H. Honoré Gervais demande alors à savoir quelle action prendra le Gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier répond que M. Gervais est peut-être un peu trop exigeant en lui demandant de dire immédiatement ce que fera le Gouvernement. Il assure cependant à la délégation que lui et ses collègues sont ou ne peut plus impressionnés par les représentations qui leur ont été faites et qu'elles recevront l'attention et la considération la plus sérieuse du Gouvernement.

Il ne lui est pas permis d'exprimer une opinion, mais, parlant en son nom personnel, il peut assurer aux délégués que, si les Timbres constituent un système de loterie, le gouvernement sévira.

Il ajoute que toutes les questions ont deux côtés et que déjà le Gouvernement a reçu des lettres des représentants des compagnies de Timbres de Commerce demandant aussi à être entendus et qu'il serait fait droit à leur requête.

En résumé, la délégation peut partir avec l'assurance que le Gouvernement fera son devoir et ne montrera aucun favoritisme.

La délégation d'Ottawa comprenant de nombreux Marchands-Détailleurs avait à sa tête le maire Ellis, MM. R. Derosiers et Hy Waters.

Délégation de Québec

Ainsi qu'on le verra par la liste des noms ci-dessous le commerce de la Cité de Québec a témoigné de l'intérêt qu'il prend à la question de l'abolition des Timbres. Toutes les branches du commerce de Québec étaient représentées par des délégués.

On nous permettra de dire qu'il est regrettable que le commerce d'autres villes importantes de notre province n'ait pas

cru utile de se faire représenter à Ottawa le 9 mars.

Voici les noms que nous avons relevés pour Québec:

Major Ketherington, Board of Trade de Québec; J. A. Chabot, président de l'Association des Epiciers; Paul Pouliot, président de l'Association des Bouchers; P. J. Côté, président de l'Association des Marchands de nouveautés; P. Béland, vice-président de l'Association des Marchands de Nouveautés; les échevins Cyrille Duquette et H. D. Barry; MM. J. A. Turcotte, Jos. Roger, J. A. Moisan, Chas. Ézina, O. W. Bédard, Achille Côté, Jules Rouillard, de Z. Paquet & Co.

Délégation de Montréal

La plus importante des délégations devait naturellement venir de Montréal. Nous avons relevé autant de noms que nous avons pu le faire, malheureusement un certain nombre nous a forcément échappé. Voici dans l'ordre de nos notes de voyage les noms des délégués de Montréal:

A. S. Lavallée, président de l'Association des Marchands de Chaussures; J. G. Watson, vice-président de la même association; O. P. de Montigny, A. Ménard, de D. Masson & Cie; Alph. Papiereau, Edw. Knapp, Jos. Pinsonnault, P. A. Bédard, Alf. Méloche, Adélaïde Major, Alphonse Leduc, Godefroi Courville, E. W. Farrell, A. Boileau, Alf. Leduc, O. Patenaude, O. Dionne, Anatole Renaud, Alfred Lacroix, de "La Patrie"; C. Lapointe, Wm. Hurtubise, J. W. Michaud, A. Chaput, de I. Chaput, Fils & Cie; J. O. Gareau, président de la Société des Marchands-Détailleurs de Nouveautés, Aimard Giroux, Fred. Cains, de Biophy, Cains & Co.; A. Fleury, Placide Dajoust, président de l'Association des Epiciers; G. W. Barcelo, J. H. Thérien, J. D. Couture, échevin; J. N. Thérien, J. B. L. Précourt, C. R. Lachelle, G. David, O. Gratton, R. Langlois, de Gunn et Langlois; John P. Dickson, J. O. Bessette, J. O. Gendreau, Z. Arcand, Arsène Lamy, Chs. Quéry, G. Pilon, C. Demers, Aimard Malo, G. T. Eadie, J. O. Levesque, J. Hudon & Orsali; G. Laurier, Arthur Provost, Alcide Beauvais, Ernest Pappas, Hon. Sénateur Cloran, Jos. Deslauriers, G. Maisonnais, P. Bruneau, P. E. Lemaire, J. A. Maynard, A. Laurendeau, Nap. Seguin, Wm. Brûlé, Louis Birs, Paul Longpré, V. Geoffrion, J. H. Nault, F. L. Woolley, G. I. Trimble, M. Albert A. Beauregard, A. Billette, M. Denon, E. Massé, J. E. Renaud, L. Bouthillier, H. Verne, Thos. Wilson, Jas. Scallie, J. B. Deschamps, Nap. Deschamps, Arsène Lemaire, J. Landtôt, Jean Lamoureux, président de l'Association des Bouchers; H. Poirier, H. Dubuc, A. Dubuc, Jos. Dumort, Léon Thérien, J. Authier, de J. Dell et L'Espérance; E. Champagne, Sec.